

Procès-Verbal

Séance du 5 Juin 2026

L' an 2026 et le 5 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de HENRY Emmanuel, Maire.

Présents : M. HENRY Emmanuel, Maire, Mmes : HENRY Nathalie, HUSSON Eveline, SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, TRISTANT AURELIE, MM : GOUVERNEUR Cyril, PETRE Constant, SAUTRET Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BOCAHU RAPHAEL à M. SAUTRET Philippe
Excusé(s) : M. JACQUINOT Sullivan

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 28/05/2026

Date d'affichage : 28/05/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. GOUVERNEUR Cyril

Objet(s) des délibérations

Approbation du Procès-verbal de la séance précédente :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un exemplaire du PV de la séance du 20/04/2026 a été joint à la convocation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 20/04/2026.

2026_18 : Elections sénatoriales : désignation du délégué et des suppléants

Vu le CGCT : articles L. 2113-1 et suivants, L. 2121-14 à L. 2121-18, L. 2121-26 et L. 2122-17, tant dans leurs versions antérieures que postérieures à la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu le Code Electoral : articles L. 280 à L. 293, L.O. 438-1 et suivants,

Monsieur le Maire explique :

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre prochain. Pour cela, selon la circulaire relative à la désignation des délégués et des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, il faut désigner un délégué et 3 suppléants.

Le délégué est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

S'est porté candidat :

M. SAUTRET Philippe

Après recensement des candidatures, il est procédé au vote.

Résultats du 1er tour :

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu :
M. SAUTRET Philippe : 10 voix

M. SAUTRET Philippe ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamé délégué.

Les suppléants sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Se sont portés candidats :
Mme SNIDARO Karen, Mme SARAZIN Isabelle et M. GOUVERNEUR Cyril.

Après recensement des candidatures, il est procédé au vote.

Résultats du 1er tour :

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :
Mme SNIDARO Karen, Mme SARAZIN Isabelle et M. GOUVERNEUR Cyril : 10 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, sont proclamés suppléants, le plus âgé ordonné en premier :

Mme SNIDARO Karen : 1er suppléant

Mme SARAZIN Isabelle : 2è suppléant

M. GOUVERNEUR Cyril : 3è suppléant

Secrétaire de séance
M. GOUVERNEUR Cyril



En mairie, le 11/06/2026
Le Maire
Emmanuel HENRY

